

Ensemble

Le magazine municipal des Mirmandais



ACTUALITÉ

Les travaux d'assainissement :
du changement
et de la modernité !

DOSSIER

Votre équipe municipale :
« Ensemble continuons
2020 - 2026 »

INFORMATION

La Communauté de communes
du Val-de-Drôme
en Biovallée

Sommaire

Actualité	3
Vie scolaire	6
Dossier	7
Activité économique	9
Vie associative Culture - Sport	11
Communauté de Communes	13
Informations Mairie	15



PUBLICATION ENSEMBLE Mirmande n°10

Directeur de publication :

Benoît Maclin

Rédacteurs :

Florence Ibarra, Céline Choulet,
Cécile Thierry, Rachel Guillemet,
Raphaëlle Sabatier,
Véronique Wirth, Patrick Alibert,
Sylvie Marinet, Mireille Hénaff,
Jean-Luc Volle, Laurine Venturini,
Philippe Minguez

Photo de couverture :

©Martin Léon

Maquette :

Agence Keep Contact

Impression :

Imprimerie Bayle - Montélimar



Édito

Chères Mirmandaises, Chers Mirmandais,

Chers amis,

C'est toujours avec le même plaisir que je m'adresse à vous à travers ce nouveau numéro « d'Ensemble ».

J'espère que cette nouvelle « version » vous plaira. Nous avons voulu, avec Laurine au poste de Chargée de culture et de communication en remplacement de Marinette, lui donner un nouveau souffle et une nouvelle dynamique.

Également et vous l'avez sûrement remarqué, nous essayons à travers les réseaux sociaux et la newsletter, d'être encore plus proches de vous et de vous tenir informés régulièrement des informations de notre commune.

Alors si ce n'est pas encore fait, abonnez-vous et suivez-nous sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/mairie.mirmande>



La nouvelle équipe municipale prend ses marques malgré un début de mandat difficile et je peux vous garantir de sa détermination et sa motivation, pour « continuer ensemble », le dynamisme insufflé lors du précédent mandat.

Je vous parlais de début de mandat difficile, et vous l'aurez compris, la crise sanitaire que nous traversons en ce moment laissera forcément des traces. Résilients, responsables et solidaires sont autant de qualités qui nous ont, à tous, été indispensables pour la surmonter et je crois malheureusement qu'il nous faudra encore être patients. Et même si l'assouplissement du confinement, puis les dernières mesures, ont permis à nos commerces de rouvrir pour le plaisir et le bonheur de tous, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée émue pour nos restaurateurs privés de fêtes de fin d'année. Et que dire du monde culturel, artistique et associatif, si présent habituellement sur notre territoire ...

Mais restons positifs, la féerie de Noël et les retrouvailles avec nos proches seront une véritable bouffée d'oxygène et d'optimisme dont nous devons profiter sans pour autant relâcher notre vigilance. C'est aussi pour ces raisons que je me vois dans l'obligation d'annuler les « vœux du Maire »... Mais restez connectés, et vous devriez être surpris !

D'ici là, j'espère pouvoir vous croiser, masqué bien sûr, dans nos rues et nos ruelles, ou à l'Eglise Sainte-Foy pour y découvrir ce merveilleux parcours de crèches qui ravit parents et enfants.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Benoît Maclin

Les travaux d'assainissement : du changement et de la modernité !

Comme vous l'avez sûrement remarqué, Mirmande vit depuis quelques temps, de grands changements. En effet, les travaux liés au système d'assainissement de notre commune, ont débuté en octobre dernier. Avant tout, faisons un petit rappel des différentes phases du chantier :

2016 : Mirmande engage un schéma directeur d'assainissement à l'échelle de la commune. Ce même schéma déterminera les travaux nécessaires à la mise aux normes du système d'assainissement collectif (les réseaux de collecte et la station d'épuration).

2018 : La commune reçoit les conclusions indiquant les travaux : réhabilitation du réseau à l'entrée du village avec sa mise en séparatif (création d'un réseau d'eaux usées et d'un réseau pluvial), création d'un poste de refoulement principal et de son réseau de transfert, création d'un bassin de traitement des eaux pluviales en lieu et place de l'ancienne lagune, création d'une nouvelle station d'épuration par filtres plantés de roseaux et raccordement du quartier Sainte-Lucie par refoulement vers le réseau de collecte du village.

2019 – 2020 : Les autorisations nécessaires au lancement des travaux sont reçues.

Octobre 2020 : Début des travaux liés au système d'assainissement.



Travaux de la nouvelle station de traitement ©JM. Minaudier

Depuis 2016, Jean-Marie Minaudier accompagné de Christophe Combe, tous deux élus à cette période, ont suivi les étapes de l'étude et des travaux liés au système d'assainissement. Une participation active, qui se prolonge aujourd'hui avec les élus référents de ce dossier, Daniel Noilly et Jean-François Besson. Afin de comprendre un peu mieux, où l'on en est aujourd'hui, Jean-Marie a accepté de répondre à nos questions :

Quel est l'objectif de ces travaux ?

« L'objectif principal est avant tout de moderniser le système d'assainissement en renouvelant les réseaux et la station d'épuration trop petite et obsolète. La restauration des maisons, la croissance de la population... Mirmande a évolué et la création d'un nouveau réseau était essentielle. »

Pouvez-vous nous expliquer l'avancée des travaux ?

« La première partie de la station d'épuration et de traitement est en cours. Le poste de refoulement principal du village sera en place à la fin décembre. La nouvelle station devra être opérationnelle courant printemps 2021. Les travaux marqueront une pause au moment des

fêtes, et continueront en février, avec la reprise des branchements et des réseaux au bas du village. A la suite, s'en suivront les travaux du bassin d'orage et les équipements de Sainte-Lucie, afin de ne pas empiéter sur la saison touristique. »

Un grand chantier nécessaire et essentiel, pour lequel Mirmande s'est entourée de nombreux partenaires tels que le service de l'eau du département de la Drôme en tant qu'assistant de la commune, NALDEO SAS pour la maîtrise d'œuvre, mais aussi Rampa TP pour les réseaux, Pompage Rhône-Alpes pour les équipements de pompage et le groupement PEREIRA FTP – SIC Epur pour la station d'épuration et le bassin de traitement des eaux pluviales.

Laurine Venturini



Pose sur la départementale de la canalisation de transfert sous pression des effluents de la station actuelle au nouveau point de traitement ©JM. Minaudier

Plan Local d'Urbanisme : enfin !

La procédure de mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) est longue, c'est bien connu, mais celle du PLU de Mirmande l'aura été particulièrement !

L'enquête publique terminée depuis le 28 janvier 2020 et à sa suite une phase de prise en compte des dernières modifications ont permis de soumettre le projet à l'approbation du Conseil Municipal le 28 février. Jusque-là rien d'anormal.



PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME

Mais, depuis le transfert de la compétence « Urbanisme » à la Communauté de Communes, le Conseil Communautaire du Val de Drôme doit prendre la délibération adoptant définitivement un PLU. Ce Conseil Communautaire se réunissait la semaine précédant les élections municipales du 15 mars 2020. Benoît Maclin, Maire de Mirmande, a estimé peu correct de valider un dossier de cette importance 3 jours avant un possible renouvellement

des équipes. Il a donc proposé que cet examen soit reporté après les élections et l'installation des nouveaux Conseils Municipaux et Conseil Communautaire, soit d'un ou deux mois. Mais c'était sans compter avec la crise sanitaire qui a interrompu le processus électoral ! Après le second tour le 28 juin, la mise en place des instances communautaires a été ralentie, les priorités bouleversées. Ainsi, c'est seulement fin janvier que le Conseil Communautaire

du Val de Drôme adoptera le PLU de Mirmande. 9 mois plus tard qu'initialement prévu. Dans la prochaine édition, nous reviendrons en détail sur le contenu de ce nouveau document d'urbanisme : objectifs, zonage, règlement. La mise en ligne sur le site internet de la commune sera réalisée dès que possible.

Florence Ibarra

Les réunions de quartier victimes de la COVID-19 !



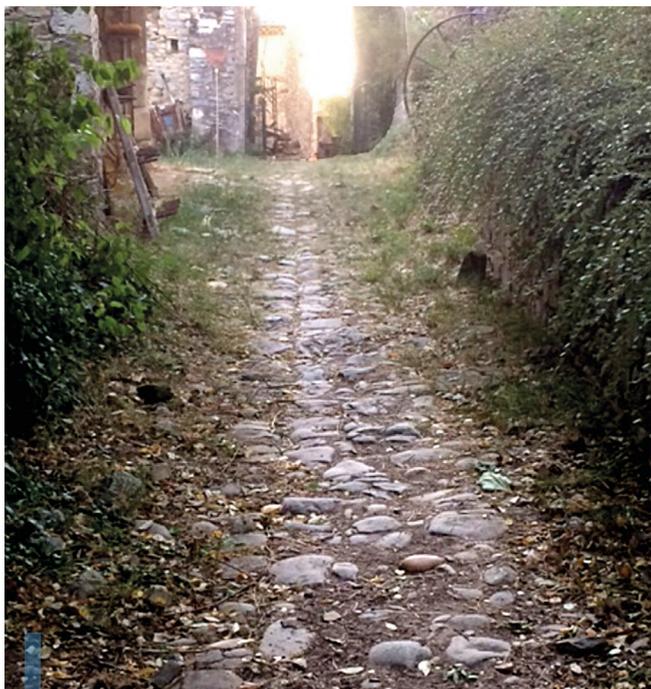
Une réunion de quartier estivale - 2018 ©Mairie de Mirmande

Depuis 2014, chaque été, des réunions sont organisées aux trois ou quatre coins de la commune afin d'offrir un moment privilégié de rencontre, de partage et d'échange entre l'équipe municipale et les Mirmandais. Elles sont des lieux privilégiés pour mettre en commun informations, questions, suggestions, débats... sur tous les sujets qui ont fait ou feront la « chose publique » de l'année. Et, bien sûr, elles se concluent autour d'un moment convivial très apprécié.

Hélas, après avoir pensé pouvoir reporter ces rencontres à la fin de l'été, il a finalement été décidé de ne pas les organiser en 2020 afin de ne faire courir aucun risque à nos concitoyens. Espérons que 2021 nous permettra de proposer ces réunions à nouveau et gageons qu'elles seront encore plus appréciées et riches !

Florence Ibarra

FONDATION DU PATRIMOINE : Ou comment allier l'utile à l'agréable !



©Mairie de Mirmande

La Calade de Platet : La rue du Clair de Lune s'étend sur 150 mètres et, dans sa partie Est, dévoile une calade en pierre calcaire traditionnelle. L'installation électrique longeant la rue nécessite une tranchée et donc, une destruction de la partie en calade. Un « sur-chantier » est alors nécessaire afin de préserver et mettre en valeur la calade



©Mairie de Mirmande

Edifices, monuments, chapelles mais aussi ruelles... Chacun d'entre nous apprécie et affectionne ce patrimoine qui nous entoure. Mirmande attire et séduit pour son authenticité, ses rues escarpées mais aussi, ses maisons typiques et son environnement naturel. Et nous-mêmes, citoyens de Mirmande, ne nous en laisserons jamais. C'est pourquoi aujourd'hui, nous vous proposons de participer à la valorisation de notre richesse : notre patrimoine.

Véritable gage de qualité, nous avons décidé de nous associer à la Fondation du Patrimoine dans la restauration de nos différents projets. Aujourd'hui, trois sites historiques mirmandais bénéficient de souscriptions à la fondation. Voici la visée des différents travaux :

La Chapelle Sainte-Lucie : Une première tranche de travaux, aidée par le département et de souscriptions, a permis la restauration du toit, des vitraux, de la statue de Sainte Lucie, de l'autel. Une seconde tranche doit traiter l'intérieur (murs, équipement électrique), l'accessibilité et les abords. Après sa restauration, la chapelle pourra être plus régulièrement ouverte au public, pour des visites et des événements culturels.



©Mairie de Mirmande



**Le « plus » ?
Votre participation est
d'un double intérêt :
patrimonial mais
également financier ! En
effet, en prime d'être une
véritable bonne action
pour notre village, votre
don vous fera profiter
d'une réduction sur
impôts. Votre don vous
coûte moins que ce que
vous donnez :**

Exemples de dons	50 €	100 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction :				
Impôt sur le revenu	17 €	34 €	68 €	170 €
Soit une réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20% du revenu imposable				
Impôt sur la fortune immobilière	12,50 €	25 €	50 €	125 €
Soit une réduction d'impôt de 75% dans la limite de 50 000 €				
Impôt sur les sociétés	20 €	40 €	80 €	200 €
Soit une réduction d'impôt de 60% dans la limite de 5p1000 du chiffre d'affaires HT				

INFO :

**Si vous souhaitez
payer par chèque,
le bon de souscription
à joindre se
téléchargera
automatiquement !**

Vous l'aurez compris, chaque euro compte : il n'y a pas de petite contribution pour la valorisation de notre patrimoine !

Vous souhaitez participer ? En ligne ou par courrier ? Rien de plus simple :

- 1** Rendez-vous directement sur le site Fondation-patrimoine.org
- 2** Tapez dans la barre de recherche de localisation : Mirmande
- 3** Sélectionnez le ou les projets que vous souhaitez soutenir
- 4** Créez votre compte
- 5** Choisissez votre mode de règlement
- 6** Recevez directement votre reçu fiscal par courriel ou sur votre espace en ligne

Laurine Venturini

VIE SCOLAIRE

École : Regroupement Pédagogique Cliousclat-Mirmande

La rentrée des classes post-confinement s'est bien déroulée. Les élèves ont eu plaisir à retrouver la nouvelle cour nature ainsi que l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Les enfants de Mirmande et Cliousclat ont pu apprécier dès le premier jour des repas préparés sur place avec des produits bio, locaux, de grande qualité. Les deux cantinières formées à ce type de cuisine régaleront toujours autant nos enfants. Pour toute inscription ou demande de dérogation, même pour l'année en cours, nous vous rappelons que les démarches administratives se font auprès des deux mairies de Cliousclat et de Mirmande.

Céline Choulet



La nouvelle cour nature ©Mairie de Mirmande

Les élèves de CM1 - CM2 en classe ©Mairie de Mirmande

Mairie Mirmande : 04.75.63.03.90

Mairie Cliousclat : 04.75.63.02.06

Secrétariat SIVOS (Service des écoles) : 06.49.30.17.83

Votre équipe municipale

« Ensemble continuons 2020 - 2026 »

L'année 2020 fût marquée par de nombreux événements, parmi lesquels, et pas des moindres : les élections municipales. En mars dernier, à Mirmande comme partout en France, chacun d'entre nous a pu voter pour la liste municipale de son choix. Dans notre commune, l'équipe « Continuons Ensemble, 2020 - 2026 », a remporté vos votes.

Maintenant 9 mois que notre maire et ses élus sont en place, et qu'ils œuvrent d'ores et déjà pour poursuivre leurs objectifs et développer de nouveaux projets. Au vu des circonstances actuelles, qui ne facilitent malheureusement pas les échanges et rencontres, il nous tenait à cœur de vous présenter en quelques lignes, votre nouvelle équipe municipale.

Benoît Maclin, maire de Mirmande, est heureux de poursuivre les réalisations en cours et de pouvoir développer de nouveaux projets, au sein de Mirmande (assainissement, mise en valeurs des entrées et abords du village, mise en place de règlements d'urbanisme et de protection...).

Comme il aime le dire : « Mirmande bouge, Mirmande vit » ! C'est dans cette dynamique que Benoît Maclin a accepté les rôles et missions de Président du SIVOS Clionsclat - Mirmande (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) ainsi que de Vice-Président du Tourisme et de la coopération transnationale de la CCVD (Communauté de Communes du Val de Drôme).



**Benoît
Maclin**

Affaires

Le pôle « Affaires générales » est en charge de nombreux dossiers en lien avec la vie locale de Mirmande. Voici les grandes thématiques suivies et gérées par l'équipe de ce pôle : Gestion des ressources humaines, accompagnement de la jeunesse et des personnes âgées à travers les actions sanitaires et sociales mais aussi gestion des écoles (concertation intercommunale, fonctionnement et infrastructures) et suivi de la communication.



**Corinne
Buffin -
Giacomino**



**Philippe
Minguez**



**Coralie
Basset**



**Céline
Choulet
Affaires
Générales
& Finances**

Finances

Le pôle « Finances – Budget », apporte au Maire et à l'équipe municipale des analyses et conseils, dans la mise en œuvre et le suivi du budget voté. Au-delà de cette dimension technique et réglementaire, notre équipe veille à établir chaque année un budget communal clair et équilibré pour l'élaboration des engagements de l'équipe municipale.



**Michel
Igout**

Urbanisme - Patrimoine

Le pôle « Urbanisme – Patrimoine » a pour ambition de poursuivre la mise en valeur de la commune, du village comme de l'ensemble du territoire. Nous sommes convaincus que le caractère patrimonial et paysager exceptionnel de Mirmande, est un outil majeur de son développement raisonné, un levier de développement économique et un atout du bien vivre. Nous nous attachons également à faire aboutir les réalisations en cours et à développer de nouveaux projets. La mise en place des documents d'urbanisme et de protection – PLU et nouvelle protection du Site Patrimonial Remarquable (concernera également les hameaux patrimoniaux de Platet et des Buthiers) sera une prochaine étape importante. La mise en valeur du patrimoine va contribuer au développement de lieux d'activité économique, culturelle, sociale ou de loisir.



Florence Ibarra



Frédéric Favreau

Travaux – Service technique – Assainissement - Voirie

Le pôle Travaux, propose au Conseil Municipal des chantiers pour l'amélioration de la vie quotidienne des Mirmandais et de leurs visiteurs. Dans les bâtiments communaux, le clocher de l'église Saint-Pierre sera désinfecté des excréments des pigeons et des protections vont être mises en place. Le clocher sera aussi mis en lumière par un éclairage adapté. La toiture de Sainte-Foy va être rénovée et des chenaux mis en place. L'ensemble des bâtiments sera mis aux normes PMR (accessibilité aux personnes handicapées). La voirie aura aussi ses nouveautés en matière de sécurité : installation de ralentisseurs au bas du village et rénovation de la route des pins (chaussée et enrochements). Une amélioration du tri sélectif est prévue aux points de collecte.



Daniel Noilly



Denis Marchal



Jean-François Besson

Tourisme – Culture – Economie locale – Sport Vie locale – Vie Associative

Ce pôle a pour principal objectif de faire perdurer le dynamisme culturelle, touristique, économique et associatif de notre commune. A travers de nombreux projets, l'équipe souhaite poursuivre les actions qui font vivre Mirmande mais également, favoriser les échanges avec les citoyens afin d'alimenter les réflexions.

Laurine Venturini



Jean-Luc Volle



Patrick Alibert



Dominique Tocquaven



Annie Guitton

Shopping et bien-être

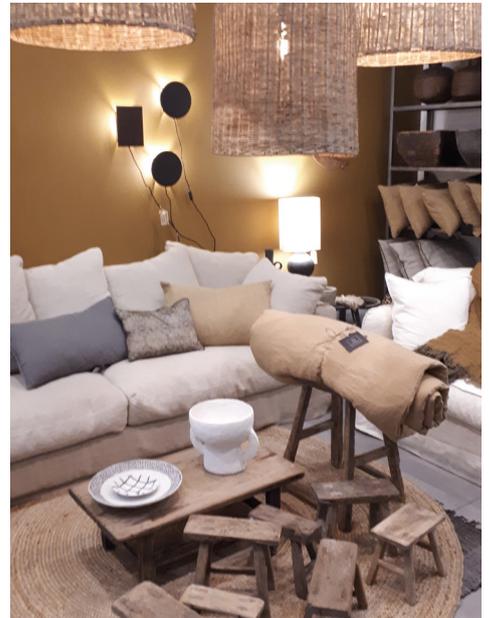
LE PASSAGE : entre authenticité et simplicité !

Le Passage propose des objets d'art populaire au caractère intemporel. Authenticité et simplicité sont des critères de sélection. Le lieu mêle objets neufs et anciens, inspiration ethnique et éthique, art de la table et décoration. On aime faire voyager votre intérieur !

Cécile Thierry



L'intérieur de la boutique « Le Passage » ©C.Thierry



Logo et portrait ©R. Guillemet

LUMO : Rachel Guillemet, au service de votre bien-être !

Je suis Rachel Guillemet, une angevine tombée amoureuse de la Drôme en 2012. «Lumo espace mieux-être» est un lieu de soins où je propose de la naturopathie et des massages de bien-être. J'ai suivi une première formation certifiée par la F.F.M.B.E. (Fédération Française des Massages de Bien-Etre) puis une seconde pour mon cursus en naturopathie certifiée par la F.E.N.A. (Fédération des Ecoles de Naturopathie).

Je suis également adhérente à l'O.M.N.E.S. (Organisation de la Médecine Naturelle et de l'Education Sanitaire). Les séances se déroulent sur rendez-vous du lundi au dimanche, rue du boulanger (à côté de la mairie). Au plaisir de prendre soin de vous !

Rachel Guillemet



Dimanche : de la couleur et de la bonne humeur !

Début juillet, M^{lle} Coralie Falconnier a ouvert les portes de sa boutique, nommée « Dimanche » et située, 3 rue du Boulanger. Prêt à porter, décorations... Vous découvrirez de jolis articles colorés et originaux.

Le petit plus ? Lorsque le temps s'y prête, la boutique dévoile un salon de thé, dans la cour intérieure. Retrouvez « Dimanche » sur Instagram !

Laurine Venturini



L'intérieur de la boutique «Dimanche» ©C. Falconnier



Logo et portrait ©R. Sabatier

Sérénicime : Une bouffée d'oxygène dans votre vie !

Je suis Raphaëlle Sabatier et j'accompagne depuis dix ans des personnes en quête d'équilibre dans leur vie. Je suis Coach de vie certifiée, je vous propose un accompagnement favorisant votre évolution personnelle, avec des outils modernes et puissants. Vous souhaitez faire bouger les lignes en profondeur, réaliser vos objectifs ? Je vous accueille pendant quelques mois dans mon cabinet à Mirmande, en toute sérénité, confidentialité et liberté d'être soi.

Je suis Coach corporel diplômée, je m'adresse à toutes celles et ceux qui désirent se remettre en mouvement dans leur corps et dans leur vie. Avec moi à vos côtés, vous allez retrouver une belle énergie, un rapport positif à l'effort, réapprendre à prendre soin de vous par l'activité physique, hors de toute pression, et réduire significativement vos douleurs chroniques... Se remettre en mouvement, c'est cesser de subir et goûter de nouveau à la joie d'être en forme ! Je vous propose un espace privilégié où vous trouverez respect, douceur et énergie positive.

Raphaëlle Sabatier

Pour toute question
ou complément d'information
n'hésitez pas à m'appeler au
07 78 11 30 67



Véronique Wirth, sculptrice, peintre. Artiste professionnelle depuis 27 ans.

Au mois de juin 2020 l'équipe municipale m'a chaleureusement accueillie : ma galerie est installée dans un local de la commune, en face du café Bert et voisine de l'atelier verrier de Mademoiselle Jane. Mes peintures et dessins évoquent la nature et mes sculptures la légèreté et le mouvement. Je présenterai régulièrement de nouvelles créations à la galerie et serai toujours ravie de vous y recevoir ! Mes sculptures monumentales en acier sont présentées lors de manifestations nationales et internationales, dans des fondations et galeries d'art et depuis cet été, pour une exposition temporaire sur la place du Champ de Mars de Mirmande



Œuvre et portrait ©V.Wirth

Pour compléter mon installation, je suis aujourd'hui à la recherche d'un atelier, (actuellement atelier près d'Avignon) d'une surface minimum de 100m² de plain-pied, sol dallé, accès facile, une partie qui présente une hauteur sous plafond minimum de 4m, eau, électricité et si possible proche du village. L'idéal n'étant pas sûr, je peux étudier toute proposition se rapprochant de ces critères !

Véronique Wirth

Tél. : 06 19 31 46 52

E-mail : wirth.ve@gmail.com

Site internet : www.v-wirth.com

Instagram : [veroniquewirth](https://www.instagram.com/veroniquewirth)

En décembre horaires d'ouverture : Samedi (14h-18h) et Dimanche (10h-12h30 / 14h-18h) et sur rendez-vous.

La 23^{ème} édition des 24 heures de pétanque remportée par Clousclat !



Remise du trophée des 24 heures de pétanque ©Dauphiné Libéré

Malgré les conditions compliquées de cette « année COVID », l'association IDEE, gardera la satisfaction d'avoir pu offrir un peu de proximité et de gaîté associative. Cette manifestation a permis de retrouver des valeurs amicales, intergénérationnelles et festives. Pas moins de 290 joueurs ont contribué à ce succès du samedi 18h au dimanche 18h, pour un score final de 448 à 392 en faveur de nos amis boulistes du village potier. Lors de la remise de l'original trophée de François PRIVAT, Pierre Jean Archambaud (actuel président de l'association) en présence de nos 2 maires Gilbert et Benoît, ainsi que de Santjay fils de Dominique Ouvrat, a appelé le public à partager une minute d'applaudissement en mémoire de « Dom » récemment disparu.

Ces 24 heures de fête ont été rythmées par l'incontournable Fredo. Accompagné de son accordéon, il a su chaleureusement nous faire savourer l'instant présent, nous orientant déjà avec optimisme vers une nouvelle édition !

Patrick Alibert

26^{ème} édition de la Foire aux Plantes et du Jardin de Mirmande



Visiteurs de la foire aux plantes et du jardin 2020 ©Martine Vergoux - Debray

Depuis plusieurs années à Mirmande, le deuxième dimanche d'octobre rime avec « Foire aux plantes », et cette année n'a pas dérogé à la règle ! Pour cette 26^{ème} édition, l'association des « Jardins de Mirmande » a une fois encore fédéré de nombreux amoureux de la nature en conviant près de 50 professionnels ! Conseils, ateliers pédagogiques mais aussi moments créatifs et conférences, la journée fut riche et animée pour petits et grands. Vous l'aurez compris, cette 26^{ème} édition fut fleurie de succès !

Laurine Venturini



Pia Bogenez (à gauche) et Pascaline Duchesne
© Andrew King/Les Reines du Vélo

Des défis, des victoires pour Pia Bogenez

Samedi 19 octobre 2019, Pia Bogenez et sa coéquipière Pascaline Duchesne sont montées sur la plus haute marche du podium du trophée Handi Sport dans la catégorie tandem féminin ! Ce n'est pas du chauvinisme que de souligner qu'une Mirmandaise a remporté une victoire nationale, mais une vraie fierté ! Une aventure, un défi, une conquête pour cette jeune femme qui était loin d'être prédestinée à la course cycliste : souffrant d'aniridie bilatérale, les joies du vélo lui étaient jusqu'à présent «inaccessibles». Comme quoi...rien n'est joué d'avance : c'est la leçon de vie que nous pouvons tous en tirer. L'enthousiasme, la voie du courage et l'audace de désobéir à un destin qui semble tout tracé, ne serait-ce pas la recette d'une belle destinée ?

Sylvie Marinet

ART'PENTEZ 2020



Du 18 juillet au 16 août 2020, la municipalité de Mirmande et les « Jardins de Mirmande » ont organisé une déambulation artistique dans le village. Cet événement, organisé dans l'urgence après le confinement et malgré les mesures sanitaires, a rencontré un très vif succès auprès d'un public heureux de pouvoir sortir et ouvrir une parenthèse culturelle. Plus de 5000 personnes ont visité les divers lieux proposés et leur intérêt a démontré, une fois de plus, que Mirmande est un lieu culturel, tourné en particulier vers la création. Les artistes et artisans d'art, au nombre de 32, ont tous été heureux de cette nouvelle ouverture du village sur l'art. Leurs commentaires, tant du point de



Exposition Art'Pentez 2020 ©Mairie de Mirmande

vue des lieux proposés que de l'organisation, ont tous été très positifs et malgré la canicule ils ont réalisé des ventes et noué de bons contacts avec les visiteurs. Nous aimerions que cet événement s'inscrive en biennale pour que notre village perpétue sa tradition culturelle. Pour 2022 les dates

d'ART'PENTEZ sont déjà retenues : du 20 mai au 6 juin. L'équipe a décidé de constituer un comité de sélection composé de 6 personnes dont les noms seront connus dans le courant de l'année 2021.

Mireille Hénaff

Événement « de crèche en crèche » : une 7^{ème} édition pleine de féerie !

Rendre un peu plus douce et féérique cette fin d'année 2020, voilà l'ambition et l'objectif de l'association « Les Jardins de Mirmande ». Et pour cela, quoi de mieux, qu'un événement sublimant les traditionnelles crèches ! Cette année encore, Mirmande accueille donc la déambulation « De Crèche en crèche » dans ses rues et ses calades, du dimanche 13 décembre au dimanche 3 janvier 2021.

Une soixantaine de crèches seront présentées derrière les vitrines de nos artisans d'art, de nos artistes et commerçants, ou encore chez des particuliers au détour d'une ruelle. Une balade idéale pour petits et grands, qui vous emmènera jusqu'en haut du village devant l'église Sainte-Foy.



Exposition de crèches ©C.Gounon ©Association « Les Jardins de Mirmande »

A l'intérieur, vous pourrez admirer deux grandes crèches, l'une botanique présentant des santons de grandes tailles et la deuxième, représentant un village avec ses maisons et son paysage.

A noter : Pendant les vacances scolaires de Noël, l'église Sainte-Foy sera ouverte, tous les après-midis de 14h à 18h !

Jean-Luc Volle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Votre intercommunalité : la communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée

A noter que la loi impose que toute commune soit rattachée à un EPCI à fiscalité propre (Communautés de communes, d'agglomération, urbaines ou métropoles)

Mirmande est membre de la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée depuis la création de cet Etablissement public de coopération intercommunale en 2002.

➔ L'intercommunalité, c'est qui ?

Lors des dernières élections municipales, vous avez, dans le même temps, désigné vos représentants à la commune et à la Communauté de communes. Ce sont donc des élus fraîchement nommés qui siègent au conseil de l'intercommunalité, présidé par Jean Serret, le maire de la commune d'Eurre. Ces 61 conseillers, issus des 30 communes du Val de Drôme, participent aux décisions



➔ L'intercommunalité, c'est quoi ?

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée c'est :

- ➔ **1 territoire** couvrant 605 km²
- ➔ **4 bassins de vie** : la Confluence, la Vallée de la Drôme, la Gervanne-Sye, le Haut-Roubion
- ➔ **30 communes**
- ➔ **31 705 habitants**

INFO + :

Chaque commune dispose d'un nombre de représentants qui dépend du nombre d'habitants. Pour Mirmande, un conseiller titulaire est présent au conseil communautaire, il s'agit de monsieur le maire, Benoît Maclin.

➔ L'intercommunalité, pour quoi faire ?

La Communauté de communes du Val de Drôme assure des missions de service public pour améliorer le quotidien et le cadre de vie des habitants. Elle vient également en appui des 30 communes qui la composent.

Ses domaines d'intervention sont :

- ➔ Qualité de vie, environnement, mobilités, gestion des déchets
- ➔ Transition écologique
- ➔ Jeunesse, emploi, formation
- ➔ Aménagement du territoire
- ➔ Vie sociale, politique de la ville et habitat
- ➔ Economie, infrastructures et innovation
- ➔ Relations avec les communes, accès aux services publics
- ➔ Accueil de la petite enfance
- ➔ Rivières et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- ➔ Culture, métiers des arts, patrimoine culturel et naturel

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Au service des habitants, la communauté de communes met à disposition un ensemble de services, accessibles aux Mirmandais.

Voici, quelques exemples :

Assurer des services publics de proximité

- Une déchetterie mobile et quatre déchetteries classiques sont en service ; la plus proche est celle de Loriol-sur-Drôme, qui dispose également d'un espace de troc.
- Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Val de Drôme (CIAS) soutient les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) dans leur mission d'aide et de prévention. Deux conseillers sociaux intercommunaux tiennent des permanences sur tout le territoire.
- Un espace France services est ouvert à Livron pour vous accompagner dans vos démarches administratives (santé, famille, retraite, emploi...).

Faciliter la transition écologique

Vous souhaitez mieux isoler votre logement pour faire des économies et gagner en confort : la plateforme de la rénovation vous accompagne (habitat-energie@biovallee.fr).

Pour vous proposer d'autres moyens de vous déplacer, l'intercommunalité a fourni 3 arceaux vélos et proposé la location de vélos à assistance électrique à Mirmande.

Soutenir les communes

L'intercommunalité instruit les permis de construire et définit avec elles le plan local d'urbanisme intercommunal. Elle met à disposition du personnel intercommunal. En 2019, une secrétaire de mairie itinérante est intervenue au profit de la mairie et du Sivos ; le cantonnier intercommunal a réalisé différents travaux en 2018.

Accompagner les jeunes et les familles

- Différents modes d'accueil des enfants de moins de 6 ans sont proposés, que ce soit en crèche ou chez une assistante maternelle.
- Un équipement mobile de matériel de gymnastique et des animations sur l'environnement ou l'alimentation sont proposés aux professeurs des écoles.
- Les jeunes ont accès à une aide pour passer leur permis de conduire, à des chantiers d'intérêt général et peuvent s'engager dans un service civique.

Développer l'activité économique créatrice d'emplois

Pour maintenir et créer des emplois, la communauté de communes accompagne les entreprises et aménage des parcs d'activités. A Mirmande, l'intercommunalité est intervenue afin que la fibre optique soit installée dès 2012 et ainsi maintenir l'activité du groupe Can.

L'intercommunalité œuvre pour un développement durable et partagé, un environnement de qualité et des solidarités renforcées.

Contact : Communauté de Communes du Val de Drôme Ecosite du Val de Drôme, 96 ronde des Alisiers, 26400 EURRE

04 75 25 43 82 - ccvd@val-de-drome.com

Du lundi au jeudi : 08h30-12h / 13h30-17h

Vendredi : 08h30-12h - 13h30-16h

Service Communication - CCVD

CONTACTS UTILES !

Assistante Sociale - CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) :

Des conseillers à votre écoute !

Cécile Bourdelle :

cbourdel@val-de-drome.com

06 88 88 97 63

Jean François Rouxel :

jfrouxel@val-de-drome.com

06 10 84 51 31

SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Accueil à la Mairie de Cliousclat

Tél. : 04 75 63 02 06

Lundi - Mardi - Jeudi :

8H45 - 11H30 / 13h30 - 16h15

Mercredi : 8H00 - 12H00

Vendredi : 8H45 - 11H30

Agence postale communale

Située à l'Office de Tourisme

Tél. : 04 75 41 17 20

Ouverte les mardis, mercredis et vendredis

Horaires d'hiver (Novembre - Février) :

9H30 - 13H00

Déchèterie Loriol :

Déchèterie des Blaches

Zone des Blaches, 135 ch. de Terre Glaise

26270 - LORIOL

Tél. : 04 75 61 93 74

Ouverte tous les jours

SAUF JEUDIS et DIMANCHES

Horaires d'hiver :

8H - 12H15 / 13H30 - 17H

FERMETURE MAIRIE

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée du mercredi 23 au jeudi 31 décembre 2020 inclus.

La mairie réouvrira le lundi 3 janvier 2021 aux horaires habituels.

REPORTÉ En raison du contexte sanitaire actuel, l'INSEE a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête de recensement 2021 à 2022.

L'INFO EN



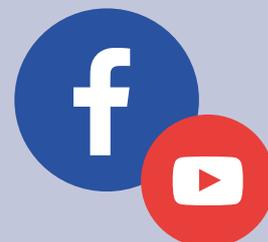
« I love Mirmande » ... un coup de pouce pour la vie locale !



Nous le savons tous, la crise sanitaire de la Covid-19 et le confinement qu'elle a engendré, ont eu un lourd impact négatif sur l'activité économique locale. De ce constat, l'Equipe municipale a souhaité soutenir les artistes et commerçants mirmandais : « Notre objectif était de donner un réel coup de pouce à nos entrepreneurs. On voulait quelque chose de dynamique, de joyeux ». Notre maire, Benoît Maclin, a donc eu l'idée d'une vidéo mêlant promotion et valorisation. Réalisée en collaboration avec une agence de communication, la vidéo « I LOVE MIRMANDE » dévoile, à travers les ruelles de notre village, des réductions, des promotions, des articles offerts*...

Nous souhaitons remercier une nouvelle fois tous nos commerçants et artistes ayant joué le jeu ! Vous n'avez pas vu la vidéo ? Retrouvez-la sur notre page Facebook et sur YouTube en tapant : « I LOVE MIRMANDE »

Laurine Venturini



* Cette opération était valable du 15 juillet au 15 août 2020



TOUTE L'ÉQUIPE DE LA MAIRIE DE

Mirmande

VOUS SOUHAITE DE

Joyeuses fêtes

